A Monsieur
Alexandre médecin à l'Hôtel-
Dieu.
De la part de l'auteur

REECE
COLL.
1803

LIBRARY

Author : LABORIE (P.)

Title : *Dissertation sur la vaccine...

Acc. No.	Class Mark	Date	Volume
61137	REECE COLL.	1803	

DISSERTATION

SUR

LA VACCINE,

Présentée et soutenue à l'École de Médecine de Paris, le 25 Fructidor

PAR P. LABORIE, MÉDECIN,

(*de Saint-Cyprien, département de la Dordogne,*)

Chirurgien interne des Hospices de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Louis.

A PARIS,

De l'Imprimerie de ROBLOT, rue de la Huchette, n°. 18.

FRUCTIDOR AN XI.

LONDON SCHOOL OF HYGIENE
LIBRARY
22MAR1965
AND TROPICAL MEDICINE

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE,

NÉGOCIANT A SAINT-CYPRIEN,

Comme un bien faible témoignage de mon invariable dévouement et de mon éternelle reconnaissance.

P. LABORIE.

PROFESSEURS.

CHAUSSIER.. / DUMÉRIL...	Anatomie et Physiologie.
FOURCROY... / DÉYEUX....	Chimie médicale et Pharmacie.
SABATIER... / LALLEMENT.	Médecine opératoire.
PEYRILHE... / RICHARD....	Histoire naturelle médicale.
HALLÉ..... / DESGENETTES..	Physique médicale et hygiène.
PINEL..... / BOURDIER...	Pathologie interne.
LASSUS..... / PERCY.....	Pathologie externe.
LEROY..... / BAUDELOQUE ..	Accouchemens. Maladies des Femmes. Education physique des Enfans.
LECLERC.... / CABANIS....	Médecine légale. Histoire de la Médecine.
PELLETAN... / BOYER.....	Clinique externe.
CORVISART.. / LEROUX.....	Clinique interne.
DUBOIS..... / PETIT-RADEL..	Clinique de l'Ecole *dite* de Perfectionnement.
THOURET....	Doctrine d'Hippocrate, et Histoire des Cas rares.
SUE.....	Bibliographie médicale.
THILLAYE...	Démonstration des Instrumens de Chirurgie et des Drogues usuelles.

DISSERTATION

SUR

LA VACCINE.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1er.

De la Vaccine chez la Vache.

La vaccine ou le cowpox des anglais, est une maladie éruptive d'un genre particulier. Elle se déclare au printemps et dans les automnes pluvieux, et se présente sous la forme de pustules irrégulières, bleuâtres, cernées d'une inflammation érysipélateuse, et ayant leur siége au pis de l'animal et la base profondément engagée dans le cuir. Ces pustules suppurent et dégénèrent souvent, à moins qu'on n'y apporte de prompts remèdes, en ulcères phagédeniques difficiles à guérir (1).

(1) Le sulfate de zinc et de cuivre sont de bons topiques contre ces ulcères.

Pendant le développement des symptômes inflammatoires, on remarque un léger accès fébrile, une diminution, ou même une suppression totale de la sécrétion du lait; mais ce trouble, d'aussi courte durée, que de peu d'importance, ne privant point d'appétit l'animal, le porte bien moins encore par la même raison, à s'écarter du troupeau, comme cela a lieu dans la plupart des épizooties.

Cette maladie, qui n'a jamais de suites funestes, ne se propage pas à la manière de celles qu'on nomme contagieuses, elle ne peut être communiquée aux vaches et aux hommes, que par l'application immédiate de la matière qui provient des ulcères, sur une partie quelconque de la peau découverte de son épiderme.

L'observation prouve que c'est par l'intermède des personnes qui traient les vaches, que ces animaux se trouvent le plus souvent affectés; l'affection demeurant souvent confinée parmi les vaches d'un même fermier, chaque troupeau étant confié à des gens qui lui sont particuliers; et ce qui est une preuve irréfragable de cette opinion, c'est l'absence constante du cowpox chez les vaches, qui, bien

que nourries des mêmes pâturages que celles infectées, mais ne donnant point de lait, se peut attribuer à ce qu'elles ne sont point exposées à la traction répétée, qui constitue l'action de traire.

§. II.

De la Vaccine spontanée, communiquée à l'homme par la vache.

L'application immédiate du virus sur une portion du corps dépouillée d'épiderme, étant, comme nous l'avons dit, l'unique moyen de communication de la vaccine, il sera tout simple d'en conclure que ceux des domestiques chargés du soin de traire les vaches malades, pourront la contracter, s'ils ont aux mains, soit une coupure, soit une érosion, ou toute autre blessure; dans ce cas, il se manifestera sur les mains, ou même sur les poignets, des taches enflammées, qui, passant à l'état de petites cloches ou hydatides, arriveront bientôt à celui de suppuration. Ces taches naissent le plus communément aux articulations des doigts, ainsi qu'à leurs extré-

mités ; mais quelques soient les parties malades, ces suppurations superficielles ont une forme circulaire, et leur bord plus élevé que le centre, affecte une couleur tirant sur le bleu ; c'est alors que l'absorbtion se fait, et que les glandes axillaires s'engorgent et se tuméfient. De-là, plus ou moins grande altération dans le système en général, accélération du pouls, alternatives de frissons et de chaleur, accompagnées de lassitude universelle, de douleurs des reins et des membres, quelquefois vomissemens, et même le délire.

Tous ces symptômes, qui varient par leur intensité, durent depuis un jusqu'à trois et quatre jours, et laissent ensuite sur les mains des ulcères qui, par la sensibilité des parties qu'ils occupent, sont très-douloureux, guérissent lentement, et deviennent fréquemment phagédéniques, comme cela arrive souvent à ceux auxquels ils doivent leur origine.

« Il survient quelquefois du mal aux lèvres, aux paupières, aux narines et encore à d'autres parties du corps, mais ce n'est évidemment occasionné que par le peu de précaution du malade, qui se frotte ou s'égratigne avec ses doigts infectés. Le docteur Jenner a toujours

vu que le déclin des syptômes fébriles n'était suivi d'aucune éruption à la peau, il en excepte un seul cas dans lequel elle fut peu considérable sur les bras, les boutons en étaient très-petits, d'un rouge vif, et disparurent promptement, avant même d'arriver à l'état de maturité, ensorte qu'il ne put exactement déterminer si cette éruption avait quelque connexion avec les symptômes précédens (1) ».

§. III.

Ancienneté de la Vaccine, observée sur la vache.

Depuis la découverte du cowpox, on a rassemblé avec soin un grand nombre de faits épars, enfouis dans des ouvrages périodiques, qui prouvent évidemment l'ancienneté de cette maladie, et qu'elle n'a pas seulement été connue dans le Glocestershire, où le docteur Jenner l'a observée pour la première fois : le nom qu'elle porte en Irlande

---

(1) Jenner, Recherches sur les causes et les effets de la Vaccine, 1800.

(shinach), ferait remonter son origine jusqu'aux Celtes.

Les paysans de plusieurs comtés d'Angleterre la connaissent par tradition populaire; mais malgré ces indices, nous n'avons encore rien de précis sur le moment où elle a paru, ou celui auquel on l'a primitivement observée.

On a également découvert le cowpox dans le Sommersethire, le Dévonshire, le Leicestershire, le Staffordshire, le Midlefex, dans la Carinthie, à Gottingue, et nous avons des données qui conduiront sans doute à le découvrir en France.

Decarro assure qu'on avait connaissance du cowpox, avant que Jenner en eût parlé.

Sacco, médecin à Milan, a trouvé également le cowpox dans les fermes de la Lombardie.

Le citoyen Jadelot, médecin de l'hospice des Enfans-Malades, observa en vendémiaire an 10, de huit à douze boutons, spontanément survenus au pis d'une vache du cit. Senez, cultivateur à Champigny-sur-Marne; l'éruption offrait l'aspect de boutons de vaccine diversement développés, la matière qu'ils fournirent, inoculée à deux enfans et à deux vaches, ne produisit aucun effet.

Sur l'invitation du Comité Central de la vaccine, ce médecin s'étant livré à de nouvelles recherches, il trouva, en brumaire de la même année, une semblable éruption sur cinq vaches du troupeau du citoyen Bonnot, fermier à Chennevières: un garçon intelligent de cette ferme, apprit au citoyen Jadelot, qu'il avait remarqué cette éruption plus particulièrement au printemps et à l'automne; que les vaches qui en étaient attaquées ne donnaient aucun signe de douleur; qu'elle se communiquait par le contact du pis, et que lui-même n'en avait pas été exempt (1).

Le cit. Husson, médecin de l'hospice de Vaccination, se trouvant à Pantin, eut l'occasion d'y voir deux vaches malades depuis six ou sept jours, elles avaient les trayons enveloppés d'un espèce d'étui croûteux, brun et consistant. Il soupçonna qu'elles venaient d'avoir le cowpox, et interrogea la servante, qui l'informa que depuis trois jours elle s'était apperçu que les vaches avaient des croûtes sur le pis, qu'elle avait cependant continué à les traire, et que le

---

(1) Journal de Médecine des citoyens Corvisart et Leroux, troisième volume, pluviôse an x.

mouvement de traction, répété deux fois par jour, avait dénaturé ces boutons; on pouvait en remarquer un ou deux sur la mamelle, qui avaient échappé à la défiguration ; ils étaient ronds, plats et gris, et offraient à leur centre, un léger point de dessiccation, nulle espèce d'aréole ne les circonscrivait, ils ne renfermaient aucun liquide, mais seulement une matière jaune et visqueuse, qui s'agglutinait à la lancette. L'inoculation de cette matière étant faite à deux enfans, les piqûres se sont promptement effacées (1).

Le cit. Mongenot, médecin de l'hospice de madame Necker, a vu sur les trayons d'une vache, une éruption de plusieurs boutons semblables aux vrais boutons vaccins : « Je ne pus, dit-il, me procurer de liqueur dans les bourrelets (ils étaient affaissés et flasques). Deux autres vaches, avaient aux trayons des croûtes brunes, élevées et raboteuses, dont l'analogie, pour des yeux exercés, pouvait être identique avec la dessiccation complète des vrais-boutons vaccins ; les renseignemens que j'obtins des

(1) Recherches historiques et médicales sur la Vaccine, par Husson, troisième édition, page 15.

femmes, qui tous les jours trayaient les vaches, ne furent, ni assez clairs, ni assez positifs pour me permettre de considérer cette affection locale, comme constituant le cowpox. J'augurai de là, que ce pouvait être les suites de la vaccine, et que probablement l'on découvrirait tôt ou tard, que la petite-vérole des vaches existe depuis long-temps, sans qu'on y ait fait attention (1).

Il résulte de tout ce qui précède, que le cowpox n'est pas, ainsi que l'avait annoncé le docteur Jenner, une maladie particulière à certains climats de la Grande-Bretagne, puisqu'on voit qu'elle a été reconnue sur plusieurs points du continent; mais ce n'est à la vérité que postérieurement aux premières observations du docteur anglais, l'art n'ayant eu aucune connaissance de cette maladie, qui leur fussent précédentes. Les artistes vétérinaires que cet objet regardait plus positivement, n'en font nulle mention dans leurs ouvrages.

---

(1) La Vaccine, considérée comme antidote de la Variole, par L. A. Mongenot, 1 vol. in-8°., 1802.

§. IV.

Histoire de la Vaccine.

Le docteur Jenner, si digne de la reconnaissance des nations, et dont le nom respecté passera d'âge en âge à la postérité, Jenner avait fixé son séjour à Berkeley, dans le comté de Glocester, où règne assez particulièrement le cowpox. Ce que l'on appelle préjugés chez les peuples, n'est pas toujours indigne du philosophe : une vieille tradition attribuait à la maladie dont nous nous occupons, une vertu préservative ; Jenner, qui ne crut pas devoir la dédaigner, y apporta au contraire d'autant plus d'attention, qu'il avait déja fait la remarque que l'inoculation de la variole, pratiquée tous les ans sur un grand nombre de sujets, manquait généralement sur ceux dont les occupations ordinaires étant de traire les vaches, les exposaient conséquemment à contracter le cowpox.

Sept individus des deux sexes et de différens âges, qui, plus ou moins long-temps auparavant, avaient reçu l'infection de la vaccine en soignant des vaches, furent inoculés de la va-

riole par le docteur de Berkeley : aucun d'eux ne put en contracter la contagion.

Ce premier succès ne lui permettait plus de douter que le cowpox ne fût bien, en effet, un préservatif de la variole. Cependant, avant de rien publier, il voulut avoir des preuves plus décisives, qu'il se proposait d'étayer par de nouvelles expériences.

La bénignité de la maladie des vaches, dans les personnes qui en avaient été infectées en soignant ces animaux, le détermina à l'inoculer à différens sujets qui ne l'avaient jamais eue. Ces mêmes sujets, soumis ensuite à l'inoculation variolique, n'éprouvèrent, ainsi que les premiers, ni fièvre, ni autres symptômes qui indiquassent que le virus les eût affectés.

En l'an 6 (1798), Jenner publia le résultat de ses expériences, d'après lequel il conclut que la vaccine est un préservatif assuré contre la variole ; qu'elle n'est pas contagieuse par le contact, puisque des personnes vaccinées, dont les boutons étaient en plein travail, ne l'avaient point communiquée en couchant avec des individus qui n'avaient eu ni la petite-vérole, ni la vaccine, et qu'elle n'entraînait avec elle aucun danger. Il ajoutait, à cette époque, ce

que depuis il a rejeté comme une erreur, qu'elle n'était pas un préservatif contre elle-même, et que la petite-vérole ne nous rendait pas inaccessibles à la vaccine. C'est par erreur, a-t-il dit, que j'ai cru que, malgré que la vaccine garantisse efficacement de la petite-vérole, elle n'a point la même propriété, par rapport à elle-même. J'en reviens aujourd'hui, et je suis disposé à croire, avec le docteur Pearson, qu'on ne peut plus être atteint de la vaccine, quand on a eu la petite-vérole.

On avait fait une découverte des plus importantes; le cowpox était bien connu, et sa propriété préservatrice bien avouée; mais il restait à lui donner une origine, et Jenner crut la devoir reporter au grease (1). Il est en Angleterre certaines contrées où les vaches font la plus grande fortune du pays; le soin de les traire étant indistinctement confié aux hommes et aux femmes, il s'ensuivit qu'un des premiers, chargé de panser les talons d'un cheval attaqué

(1) En français, *eaux aux jambes*. C'est une tumeur inflammatoire qui survient aux jambes des chevaux : pour peu qu'on la néglige, elle devient chronique et suppure long-temps.

de

de grease, ayant été traire de suite des vaches sans s'être préalablement lavé les mains, quelques particules de cette matière adhérèrent au pis de ces animaux, et il s'y développa du mal qui se répandit tellement dans toute la ferme, que bientôt, domestiques et troupeaux, tout en fut infecté.

Les eaux aux jambes et le cowpox paraissent toujours ensemble dans les saisons humides, et jamais en temps sec. Les inoculateurs anglais ont remarqué que, chez les serruriers (qui, dans les campagnes, font presque tous l'office de maréchaux ferrans), l'inoculation manquait souvent, ou ne leur communiquait qu'une petite-vérole volante et imparfaite.

Le 23 janvier 1801, le docteur Jenner écrivait à Décarro qu'il était confirmé dans son opinion par de nouveaux faits qui lui arrivaient tous les jours. Il lui cite celui-ci : « Le domestique d'un fermier de mon voisinage était occupé, deux fois par jour, à panser les talons d'un cheval nouvellement atteint de crevasses au bas de la jambe, dont il sortait une sérosité très-limpide : le jeune homme avait une coupure aux deux petits doigts : ces ulcères prirent le caractère de la vaccine, et il en fut assez

incommodé. Trois mois après, on lui inocula la petite-vérole, qu'il n'avait certainement jamais eue, non plus que la vaccine : on l'inocula aux deux bras avec un virus très-actif; mais cette inoculation ne produisit aucun effet.

Dans une lettre encore plus récente (4 février 1802), Jenner annonce que par-tout où l'on trouvera réunis un cheval, un homme, une vache et une laiterie, on trouvera le cowpox.

Le docteur Loy, chirurgien à Pickerin, dans le comté d'Yorck, cite un grand nombre de faits en faveur de ce système.

Cependant, des médecins du plus grand mérite ayant fait, de leur côté, des recherches et des expériences sur l'origine du cowpox, n'ont eu que des résultats contraires au système de Jenner, et ils le réfutent.

Le docteur Wodwille, par exemple, imagina, d'après la théorie de Jenner, d'inoculer les eaux aux jambes à la vache, pour ensuite avoir du vaccin à volonté, qu'il emploirait aux inoculations de son hôpital. Il fit plusieurs fois cette expérience, en prenant le pus du cheval à toutes les périodes de la maladie, la répéta sur l'homme, et n'obtint jamais aucun effet.

Simmons inocula le gréase à trois enfans qui

n'avaient pas eu la petite-vérole. Le cinquième jour, les piqûres étaient guéries ; et leur ayant inoculé ensuite cette dernière maladie, ils la contractèrent.

Il inocula, dans une autre circonstance, le gréase aux pis de trois vaches qui n'avaient jamais eu le cowpox. Aucune ne reçut l'infection, quoique l'opération fut faite d'après les meilleurs principes : d'où ce médecin conclut que les eaux aux jambes ne produisent point cette maladie.

Pearson rapporte qu'il a vu le cowpox se manifester dans plusieurs fermes, quoiqu'il n'y eût point de chevaux ; dans d'autres, où cette maladie avait été observée, aucun cheval n'était attaqué de gréase, et les domestiques employés à traire les vaches, n'en avaient pansé aucun. Il pense qu'il est bien plus vraisemblable de croire que le cowpox est une maladie particulière aux vaches, laquelle tient beaucoup à la constitution atmosphérique, puisqu'ainsi que les autres maladies éruptives, elle règne plus particulièrement au printemps.

Si les médecins ne sont pas d'accord sur cette partie de l'histoire de la vaccine, au moins n'ont-ils qu'une même opinion sur des faits

beaucoup plus importans, faits que l'expérience vient confirmer tous les jours, et qui sont déduits des ouvrages des premiers médecins qui ont traité de cette découverte. Ils se rapportent aux trois propositions suivantes; savoir:

Que la vaccine garantit de la petite-vérole, quoiqu'elle se borne au bouton d'inoculation;

Qu'elle passe sans altération d'un sujet à un autre;

Et enfin, qu'elle ne se communique que par la seule application du virus sur la peau découverte de son épiderme.

En l'an 7, Pearson fonda à Londres une institution pour l'inoculation de la vaccine. Vers la fin de l'an 8, il y avait soumis plus de trois cents individus qui furent tous inhabiles à contracter la petite-vérole.

Le docteur Wodwille avait vacciné, vers le milieu de l'an 8, soit en ville, soit dans son hospice, plus de trois mille personnes de tout sexe et de tout âge. De ce nombre, il en soumit mille à l'inoculation varioleuse: aucune d'elles ne put en recevoir l'infection. Ce qui a fait dire à ce médecin: « Je suis bien sûr que la vaccine est un préservatif de la variole. Cela

est aussi vrai et aussi constant que cette autre loi du système du corps humain, d'après laquelle nous admettons que celui qui a eu une fois la petite-vérole, ne peut pas la reprendre ».

Tous les autres médecins et chirurgiens de la Grande-Bretagne suivaient, d'un œil attentif, les succès de la nouvelle méthode ; et lui ayant d'abord reconnu des avantages signalés sur l'ancienne, ils ne balancèrent pas à la lui substituer.

L'Amirauté donna des ordres pour que tous les matelots, leurs femmes et leurs enfans qui n'avaient pas eu la petite-vérole, fussent vaccinés.

Le Duc d'Yorck en donna de semblables pour la troupe dont il était le commandant en chef ; et le gouvernement, sentant tout le prix de cette découverte, décerna une pension à son auteur.

La vaccine passe sur le continent. Ferro et Décarro, à Vienne, soumettent leurs propres enfans à la nouvelle pratique, et les sauvent d'une épidémie variolique désastreuse.

Sacco, à Milan ; Marschall, à Naples ; Scassi, à Gênes ; Heim et Huféland, à Berlin ; Moroschi, à Venise ; Stromeyer, à Ha-

novre; Lavater, à Zurich, adoptent et propagent la vaccination.

En ventôse an 8, le cit. Larochefoucault-Liancourt, plein d'amour pour sa patrie, propose, à son retour de Londres, où il avait vu les heureux effets qu'opérait la vaccine, une souscription pour subvenir aux frais d'un établissement dont l'objet serait d'examiner et d'approfondir les expériences des Anglais. Cette souscription, ouverte à Paris par ses soins, est aussitôt remplie.

La Société des Souscripteurs sentit la nécessité de confier cette importante et pénible tâche à une réunion moins nombreuse, et composée de médecins également recommandables par leurs lumières, leur zèle et leur désintéressement.

En conséquence, et sur ces bases fondamentales, un comité en règle fut de suite organisé, et composé d'hommes de l'art qu'environnait l'estime publique.

Fidèle dépositaire et défenseur zélé du sort d'une découverte dont la société espérait de si grands avantages, le Comité put bientôt satisfaire l'impatience générale. Il annonça que ses travaux avaient été couronnés de succès;

qu'une correspondance active avec les savans étrangers, des renseignemens précis sur les progrès de la vaccine dans les principales villes de la république, l'avaient convaincu de la marche toujours uniforme de cette maladie, et de ses effets préservatifs.

Ce premier rapport, qu'il publia en ventôse an 9, décida les esprits encore incertains sur la nouvelle pratique, enhardit les médecins qui l'avoient déjà tentée, en réduisit au silence d'autres qui s'étaient d'abord prononcés d'une manière défavorable ; enfin, il éclaira sur leur propre intérêt les pères et les mères que la force de l'habitude tenait encore dans une indécision qui pouvait avoir des suites funestes pour leurs enfans.

D'un autre côté, le Comité Central s'occupait des moyens propres à seconder efficacement ses vues philantropiques. Le Préfet du département de la Seine, à qui rien de tout ce qui peut intéresser l'humanité et les sciences, n'est étranger, lui accorda un hospice spécialement consacré à la vaccination. Les Comités de bienfaisance se transforment alors en bureaux de vaccine, où se rendent à l'envi des médecins généreux, pour utiliser, en faveur des indigens,

la nouvelle et précieuse découverte ; et bientôt les Autorités Supérieures, usant de leur pouvoir, protègent la vaccination.

Elle pénètre ensuite en Hollande, en Suède, en Hongrie, en Espagne, dans l'Amérique septentrionale, à la Nouvelle-Angleterre, dans les Grandes-Indes, etc.

La nouvelle méthode est adoptée et protégée par les Rois de Suède et de Danemarck.

Le Roi de Prusse publie, dans un édit, que, pour faire jouir ses sujets de la précieuse découverte de la vaccine, il a fait établir à Berlin un institut d'inoculation, dans lequel on inoculera gratuitement les pauvres.

Le comte d'Empire, Al. Fr. Charles de Cassel, se fait vacciner avec ses trois enfans. L'impératrice douairière de Russie, favorise dans ses Etats l'introduction de la vaccine, et accorde une pension à l'enfant qui, le premier, est vacciné, et veut que désormais il porte le nom de *Vaccinof*.

L'Empereur et Roi d'Allemagne permet à la Régence de Vienne de faire des essais dans l'hôpital général de cette ville, approuve une ordonnance par laquelle elle recommande publiquement la vaccine, comme un préservatif

innocent et facile de la petite-vérole, et ordonne en même temps à tous les médecins de cerole de faire vacciner tous les dimanches dans leurs arrondissemens.

L'Empereur, bientôt après fait vacciner les deux Archiduchesses ses filles.

En Espagne, Mr. Alouzo, ministre du Roi, protège la vaccine, en s'y soumettant lui-même.

Le Ministre de l'intérieur de la République Italienne défend, par un réglement, l'inoculation de la variole, ordonne à tous les médecins salariés des communes, d'adopter la nouvelle méthode, et d'y soumettre gratuitement les pauvres des campagnes et des hôpitaux.

En France, les principales villes, à l'exemple de la capitale, organisent dans leur sein un comité composé de médecins et chirurgiens, qui protège et répand la vaccine: telles sont Reims, Amiens, Bordeaux, Poitiers, Lille, Bruxelles, Lyon, Marseille, Charleville, Nevers, Metz, Abbeville, Anvers, Châlons-sur-Marne, Caen, Bourges, Chartres, Évreux, Issoudun, Moulins, Nantes, Troyes et Verdun, etc.

Presque tous les Préfets et les Conseils Généraux des Départemens secondent ces associations

libres, dont les efforts, réunis à ceux du Comité Central, promettent à la République de chasser, avant peu d'années, la petite-vérole de son sein.

CHAPITRE SECOND.

§. Ier.

Quels sont les avantages de l'Inoculation de la Vaccine sur celle de la Petite-Vérole ?

La petite-vérole est une maladie commune à tout le genre humain : à peine quelques individus jouissent du bonheur de n'en être pas atteints ; et comme l'a dit avec tant de vérité l'illustre académicien Lacondamine, il n'y a d'exempts de ses coups, que ceux qui ne vivent pas assez pour l'attendre.

D'après les calculs les plus exacts et les plus certains, elle enlève, année commune, le sixième ou le septième des sujets qui en sont attaqués, et en temps d'épidémie, elle est souvent mortelle une fois sur trois.

L'art, en inoculant la petite-vérole, lui

donnait un caractère de bénignité bien frappant, sans doute ; mais elle enlevait encore à la vie trois individus sur mille ; et, d'ailleurs, si d'un côté elle rendait un important service, de l'autre, quel funeste présent n'apportait-elle pas dans les villes, où souvent elle répandait la contagion la plus désastreuse ? N'est-ce rien encore à considérer que l'état longuement douloureux de quelques-uns de ceux à qui l'art donnait une maladie aussi parfaitement identique avec la petite-vérole naturelle, en laissant souvent après elle des traces hideuses, et même des mutilations ?

On était assujetti, pour l'inoculation de la variole, à faire choix des saisons et des sujets : ainsi, on évitait les extrêmes du froid et du chaud, et on se gardait sur-tout de communiquer la variole aux sujets d'une faible complexion, aux femmes enceintes, et aux enfans à l'époque de la dentition, ou ayant quelques vices dans la masse des humeurs (1).

Passant maintenant à la vaccine, nous verrons établis les points suivans :

---

(1) Traité d'inoculation de la Variole, par Dézoteux et Valentin.

1°. *Elle est une maladie paticulière et distincte de tous les genres d'éruption connus*,

Puisqu'elle se borne au seul bouton d'insertion qui, par sa configuration, ne peut se confondre avec aucun autre.

2°. *Sa marche est régulière et sans orages.*

On ne saurait indiquer un seul individu qui soit mort de la vaccination.

Je n'ai jamais observé dans le très-grand nombre de vaccinations que j'ai vu pratiquer à l'Hôtel-Dieu, etc., ou que j'ai pratiquées moi-même en ville, la moindre complication inquiétante, qui ait pu à juste titre en être considérée comme un résultat.

3°. *Elle n'est contagieuse, ni par l'air, ni par le contact.*

Le Comité central de vaccine, afin de se convaincre de la non contagion par l'air, avait eu la précaution de ne vacciner qu'une partie des enfans qui n'avaient pas eu la petite-vérole, laissant aux autres la libre communication avec les premiers; il n'en résulta nulle trace d'infection. Ces épreuves ont été tant de fois

répétées depuis, qu'il serait surabondant de s'étendre davantage sur cet article; comment d'ailleurs, concevoir la vaccination par l'air atmosphérique, quand le contact le plus immédiat, tel que le coucher corps-à-corps, l'allaitement et les frictions n'ont pu transmettre ce mal?

Le citoyen Guillotin, rapporte qu'un enfant ayant été vacciné dans les bras de sa mère, qui le nourrissait, et n'avait pas eu la petite-vérole; celle-ci ne fut point atteinte par la contagion, et son enfant continua de se bien porter. Mais pour ajouter s'il se peut à la force de cette assertion, j'emprunterai cette autre expérience frappante, tirée du rapport du Comité, par laquelle on voit que sur plusieurs sujets auxquels on a tenté d'inoculer le virus vaccin par friction, on n'a jamais remarqué le plus léger signe d'absorbtion.

4°. *La Vaccine ne donne lieu à aucune maladie générale, ni particulière.*

On l'a souvent accusée d'avoir produit des maladies éruptives; mais est-ce bien à la vaccine qu'il faut rapporter la cause de ces érup-

tions (1)? n'auraient-elles donc pas eu lieu sans elle? Ces éruptions n'en offriraient-elles pas d'ailleurs les caracteres? Mais on n'observe nul rapport de similitude entre les boutons de la vaccine et ceux des diverses éruptions qui ont compliqué son cours; la vaccine et les autres affections éruptives, suivent chacune une marche qui leur est particulière; et l'on n'obtient aucun résultat semblable dans l'inoculation du virus vaccinal, et celle de la matière de l'éruption qui la complique : c'est au premier seul que l'expérience a reconnu le pouvoir de se réproduire.

5°. *La Vaccine préserve de la petite-vérole.*

Ce que prouve l'impuissance : 1°. De l'ino-

---

(1) On sait que les premières inoculations du docteur Wodwille furent presque toutes compliquées d'éruption générale; ce médecin attribuant d'abord à la vaccine cette particularité dont Jenner n'avait pas parlé, inocula, en ville et à son hôpital, du vaccin d'un sujet dont la vaccine était compliquée de cette éruption; il produisit, dans tous les cas, une vaccine éruptive.

Il reconnut, après quelques recherches, que la cause de cette éruption existait dans l'influence des miasmes varioleux, dont ses vêtemens étaient imprégnés.

culation variolique ; 2°. De la cohabitation ; 3°. Du retour des épidémies pour infecter ceux qui ont été vaccinés.

Parmi le nombre infini de contre-épreuves par inoculation, faites par le Comité central, je crois qu'il suffit de citer celle-ci.

Cent deux enfans vaccinés précédemment, dont plusieurs l'avaient été depuis un an, d'autres depuis dix-huit mois, furent inoculés de la petite-vérole, à l'Ecole de Médecine, en présence d'un grand concours de médecins et chirurgiens distingués, que le Comité avoit réunis, afin de suivre et constater avec lui les suites de cette inoculation.

Quoique pratiquée soigneusement et avec un pus variolique bien choisi, elle ne produisit aucun effet sur quatre-vingt-quatre individus : chez les dix-huit autres, elle en eut quelques-uns de locaux, mais nullement de ceux qui caractérisent la présence de la variole, d'où il fut unanimement conclu que la vaccine avait préservé de la petite-vérole les cent deux individus soumis à cette expérience (1).

Les preuves par cohabitation de l'effet pré-

(1) Journal de Médecine, frimaire an 10.

pervatif de la vaccine, ne sont pas moins avérées.

« Le citoyen Pellieux, médecin, à Beaugency, a communiqué le fait suivant ; un père, effrayé de l'état de son fils aîné, attaqué de la petite-vérole, l'invita à vacciner ses deux autres enfans ; le cit. Pellieux, s'y prêta avec répugnance, dans la crainte de compromettre la réputation de la vaccine. En allant les voir le dixième jour, il fut surpris de trouver un de ces enfans qui, à l'insu de sa mère, étoit allé se coucher avec son frère, couvert de boutons de petite-vérole en pleine suppuration. Il y avait sans doute tout lieu de craindre que cet enfant contractat la maladie ; mais il sorti de cette épreuve volontaire, sans être atteint la contagion ».

« Un particulier d'Ax, fait vacciner ses enfans. La vaccine prend sur six et ne se développe point sur le septième. Le père, détourné par des conseils, refuse de soumettre à une seconde vaccination le dernier, qui bientôt après meurt de la petite-vérole, tandis que ses six frères n'en sont pas atteints (1) ».

(1) Rapport du Comité central, pages 157 et 159.

Quant

Quant au retour des épidémies varioliques, je ne crois rien de plus frappant, que de voir, qu'au milieu de l'épidémie de petite-vérole, qui a eu lieu à Paris vers la fin de l'an 10 et au commencement de l'an 11, et qui fut si meurtrière, sur dix mille vaccinés dans les différens arrondissemens, on n'a pu, malgré toutes les recherches, en compter un seul atteint de la contagion.

L'éruption que la nouvelle inoculation produit, étant bornée aux piqûres, elle ne peut porter atteinte à la beauté; elle est au contraire un bouclier qui la protège, et lui épargne des cicatrices plus ou moins difformes.

La vaccination est applicable avec les mêmes avantages aux femmes enceintes, aux enfans à l'époque de la dentition ou atteints de quelque virus, et aux individus d'une complexion faible ou maladive; et certes, on se gardera bien d'en dire autant de l'inoculation variolique.

Mais déjà je ne me suis que trop étendu pour prouver l'excellence de la vaccine sur l'ancienne inoculation; j'indique donc à ceux qui seraient jaloux de plus amples détails, le Rapport du Comité central, que l'on peut, à juste titre, appeler un traité complet de vaccine, et

qui, s'il fait beaucoup pour la gloire de ses auteurs, ne fait pas moins pour le bien de l'espèce humaine.

§. II.

Vraie Vaccine.

Le virus vaccin est susceptible d'altération; et par conséquent, de variétés dans les résultats de son infection. Ces variétés, qui ont été soigneusement étudiées, ont fait distinguer la vaccine en *vraie* et en *fausse* ou *bâtarde.*

On reconnait à la vraie vaccine trois périodes assez distinctes, désignées sous les noms d'*inertie*, d'*inflammation locale*, et de *dessiccation.*

Première période.

Pendant les deux premiers jours, il n'y a rien de remarquable qu'une petite rougeur, qui se forme autour de la piqûre à l'instant de l'insertion. Cette rougeur disparaît insensiblement; la piqûre s'élève un peu et s'affaisse bientôt; ce léger travail se termine une demi-heure après l'inoculation; on n'observe rien autre chose jusqu'au troisième jour.

Seconde période.

Quelquefois la période inflammatoire est tardive ; mais c'est ordinairement le troisième ou le quatrième jour qu'elle commence. Les piqûres prennent une teinte rouge ; on sent au tact une dureté qui fait le bord de la cicatrice. Le cinquième jour, rougeur des piqûres plus vive; cicatricule se collant sur le corps de la peau, le bouton prend la forme d'un ombilic; les vaccinés sentent des démangeaisons. Le sixième, bourrelet circulaire plus élevé ; cicatrice déprimée au centre. Un cercle rouge circonscrit la tumeur ; quelquefois les glandes des aisselles sont douloureuses ; le septième et le huitième jours, le bourrelet circulaire s'applatit en s'élargissant. Le cercle rouge est plus vif, et s'étend comme par irradiation dans le tissu cellulaire voisin ; les glandes axillaires sont plus ou moins engorgées, le pouls est plus élevé que dans l'état naturel. Le neuvième jour, le cercle rouge prend une teinte plus foncée, et mérite le nom d'aréole.

Bourrelet vésiculaire rempli d'une matière claire et limpide (vaccin). Dixième jour, les choses restent à-peu-près dans cet état ; quelquefois

cependant, l'inflammation s'étend à toute la circonférence du bras ; et ressemble à un large érysipele. Le vacciné n'en est pour ainsi dire pas plus souffrant ; il n'est jamais obligé de garder le lit et d'observer un régime.

Troisième période.

Le onzième jour, l'efflorescence érysipelateuse, et le bourrelet vésiculaire sont diminués ; le douzième jour, la dépression centrale se dessèche et fait croûte. Le fluide contenu dans le bourrelet a perdu sa limpidité et sa transparence ; c'est une matière nébuleuse plus ou moins colorée. Le treizième jour, l'aréole s'efface, la croûte s'aggrandit du centre à la circonférence ; la matière du bourrelet est devenue puriforme ; le quatorzième jour, la croûte brunit en augmentant au dépend du bourrelet ; et le vingtième, elle occupe tout le cercle. Elle est dure et polie au toucher, de couleur d'acajou, se dessèche et tombe avant le trentième jour, laissant à sa place une légère cicatrice.

§. III.

Fausse Vaccine.

Cette seconde espèce est soumise à tant de variétés, qu'il est quelquefois difficile de lui assigner une marche.

On reconnait la fausse vaccine au développement plus rapide de ses signes, développement qui a lieu dès le second jour, et quelquefois même auparavant. L'inflammation qui se manifeste est tout-à-fait différente de celle de la vraie vaccine, qui offre ordinairement un disque bien dessiné.

Dans cette variété, la moindre pression ou piqûre détermine la sortie d'un véritable pus, qui, le plus souvent même ne cesse de suinter, vu la constante érosion du bouton irrévocablement due à la ténuité extrême de son épiderme; ce qui ne se remarque pas à l'égard de la vraie vaccine, qui est beaucoup plus consistante; il s'élève aussi à l'endroit de la piqûre, une légère tuméfaction furonculeuse, dont la cime est bientôt recouverte d'une croûte jaunâtre et assez irrégulière : l'inflammation terminée, on n'observe pas de desquammation, ainsi qu'elle existe

dans la vraie vaccine, après la disparition de l'aréole.

La durée de la fausse vaccine, bornée communément du six au dixième jour, peut cependant être reculée beaucoup au-delà par la présence d'ulcères profonds et difficiles à guérir.

La fausse vaccine varie encore suivant qu'elle est communiquée à des sujets qui ont eu ou non la variole, ainsi que l'observe le docteur Husson; mais dans aucun cas, elle ne saurait en garantir.

Les causes de la fausse vaccine sont de deux ordres :

La vaccine chez les sujets qui ont eu la petite-vérole, ou ne se développe point, ou se montre sous l'aspect de la fausse.

L'autre a lieu de deux manières sur des sujets non variolés, ou bien elle est le résultat d'une irritation mécanique produite par l'insertion d'un fil durci sur lequel on a conservé du vaccin sec, ou bien elle a lieu par l'inoculation du vaccin desséché sur la lancette.

Ainsi le vaccin durci agissant sur la peau découverte de son épiderme, à la manière d'un corps étranger, donnera lieu à une irritation mécanique, qui, énervant son action, produira la fausse vaccine, tandis que ce virus agissant

par son irritation spécifique seule, aura pour résultat constant la vraie vaccine.

Puisque la fausse vaccine, quelles qu'en soient les causes, ne préserve pas de la petite-vérole, il est inutile de recommander que toutes les fois qu'on la reconnaîtra, on doit recommencer la vaccination.

§. IV.

A quelle époque doit-on recueillir le Vaccin? et quels sont les moyens de le conserver?

C'est sur-tout vers le sixième ou septième jour de l'inoculation que le bouton, cerné par une aréole plus ou moins vive, renferme du virus vaccin, dont la quantité augmente pendant toute la période inflammatoire. A compter de cet instant, on peut le recueillir, ainsi que durant tout le temps que cette matière conserve sa limpidité, et qu'elle se présente aux ouvertures qu'on fait aux bourrelets vésiculaires sous la forme de petites gouttelettes d'un clair argentin; mais aussitôt qu'elles commencent à se troubler et à prendre un aspect puriforme,

le vaccin ne mérite plus aucune confiance : il a cessé d'être reproductif. Il est à remarquer que ce changement n'arrive qu'à l'époque où la période inflammatoire expire, c'est-à-dire, du dix au douzième jour de l'insertion.

Le docteur Pearson recommandait de ne recueillir le vaccin que de sujets chez lesquels l'éruption vaccinale s'est bornée au bouton d'inoculation ; mais cette précaution est absolument inutile, l'expérience ayant démontré qu'on ne transmet jamais avec la vaccine ses différentes complications, pas plus que les vices qui lui sont étrangers. C'est ainsi que deux enfans inoculés avec du virus vaccin, pris sur un galeux, n'éprouvèrent qu'une simple vaccine. Il en a été de même des vices dartreux, écrouelleux, etc.

On peut conserver le vaccin pendant un laps de temps assez considérable, sans qu'il éprouve d'altération. On a employé pour cela différens procédés, tous ayant pour objet, sur-tout, de le tenir exactement renfermé et à l'abri du contact de l'atmosphère. Le docteur Pearson avait pensé qu'on parviendrait plus sûrement à ce but, en tenant ce virus renfermé dans le gaz

azote. D'autres ont employé des flacons de cristal bouchés à l'émeri, et dont le bouchon de la même matière, très-prolongé, est taillé à quatre facettes, sur lesquelles on place le fluide vaccin : ceux-là ont préféré de petits carrés en glace, au milieu desquels est creusée une excavation demi-sphérique, où l'on place un peu de coton qui est imbibé de vaccin, que l'on recouvre avec un autre carré de glace non creusé.

Mais le procédé le plus simple suffit, et le vaccin est tout aussi bien conservé sur des fils ou entre deux carrés de verre très-polis, dont on enduit les bords de cire à cacheter. Ce dernier moyen, adopté par le Comité Central, est le plus suivi.

Le Comité a inoculé du virus gardé ainsi depuis soixante-trois jours, et qui a développé la vaccine.

Dans une autre circonstance, il est parvenu avec du vaccin pris au mois de brumaire an 9, et employé en prairial suivant (sept mois après), à vacciner plusieurs enfans.

Les citoyens Fleuriot et Aubert, médecins, qui ont propagé la vaccine avec le plus grand zèle à Pont-l'Evêque, département du Cal-

vados, ont employé avec succès du vaccin gardé trois mois (1).

Les D. D. Jenner et Pearson ont également réussi avec du vaccin de même date.

Le citoyen Valentin, de Nancy, poussa cette expérience plus loin qu'aucun des correspondans du comité; il garda du virus vaccin cent quarante jours, l'inocula à plusieurs enfans avec autant de succès que s'il l'avait recueilli récemment.

Ces exemples, dont je pourrais grossir le nombre, sont plus que suffisans pour démontrer qu'à l'aide de moyens aussi simples que faciles, on peut se ménager du virus vaccin, pour les occasions, pendant un temps assez considérable. Profitant de cet avantage, on a la facilité de l'envoyer dans des contrées lointaines, comme de pouvoir l'en retirer.

L'inoculation de la vaccine, répétée d'individu à individu dans l'espèce humaine, est encore un moyen beaucoup plus efficace de conserver la vaccine toujours existante, et de la transporter dans les expéditions maritimes de long cours.

---

(1) Rapport cité pages 397, 398 et 399.

§. V.

Comment faut-il vacciner ?

Le but qu'on se propose dans cette petite opération, est l'introduction d'une certaine quantité de virus entre l'épiderme et la peau : si on inocule avec du vaccin frais, c'est-à-dire, de bras à bras ; après en avoir chargé l'instrument, on fait à la peau une piqûre superficielle et légère ; on y laisse un instant séjourner l'instrument, que l'on retire en appuyant dessus avec le doigt à l'endroit de la piqûre, afin d'y laisser toute la matière dont il est chargé. On doit préférer la piqûre à l'incision, parce que le sang qui coule entraîne le vaccin, ou en diminue l'efficacité au point de ne produire aucun effet. Cependant Odier et Wodwille semblent avoir pratiqué constamment la vaccination par incisions ; mais ils les font si superficielles, qu'elles peuvent, en quelque sorte, se rapporter à la méthode qui vient d'être déduite. L'opération finie, tout appareil devient inutile.

Si le vaccin qu'on veut employer est sous verre, après avoir séparé les deux carrés en grattant la cire qui est autour, on trempe

une lancette dans l'eau froide, on délaye bien le virus, jusqu'à consistance huileuse, et on l'inocule ensuite comme s'il était frais.

J'ai dit qu'on devait employer l'eau froide, parce qu'on a observé que la moindre chaleur énervait cette matière, et la rendait impropre à se reproduire.

Lorsqu'on inocule avec un fil imprégné de virus, on le coupe avec un bistouri ou un canif bien-tranchant, parce que le vaccin qui se dessèche est très-friable, et qu'on s'exposerait à manquer l'opération, si on se servait de ciseaux, comme cela est arrivé quelquefois.

Lors donc qu'on se sert de fil, on fait à chaque bras une incision superficielle d'une ligne à une ligne et demie, et on en écarte les bords avec les doigts, pour y placer un fil de la longueur d'une ligne, et que l'on recouvre d'une compresse assujettie par un bandage.

On a essayé de vacciner au moyen du vésicatoire; mais ce procédé est très-douteux, en ce que l'irritation produite par les cantharides, affaiblit ou annulle l'irritation spécifique du virus.

Quelque précaution que l'on prenne, le succès de l'inoculation est bien moins assuré lors-

qu'on se sert de vaccin desséché, que lorsqu'on emploie le vaccin frais : aussi doit-on toujours préférer celui-ci, lorsqu'on est à portée de s'en procurer.

Cependant, il est des sujets chez lesquels l'inoculation du virus frais lui-même, n'est pas suivie de la vaccine ; il en est du vaccin comme du virus variolique, à l'action duquel résistent certaines constitutions, sans qu'on puisse en reconnaître la cause.

S. VI.

Accidens qui peuvent survenir à la Vaccine.

Quoique la vaccine offre plus de régularité dans son cours que la petite-vérole, elle n'en a pas moins quelques anomalies, qui n'ont point échappé à ceux qui se sont adonnés à la pratique de la vacination, anomalies qui peuvent dépendre des différens degrés d'irritabilité et de sensibilité dont jouissent ceux qui sont vaccinés, ou de l'action simultanée de certaines puissances.

Les accidens de la vacine sont locaux ou généraux.

1°. *Accidens locaux.*

On a observé quelquefois une inflammation érysipélateuse non circonscrite, qui s'étendait rapidement des piqûres à tout le bras, l'avant-bras, et même quelquefois l'épaule. Le cit. Aubert dit qu'elle est par fois douloureuse, accompagnée de roideur dans les muscles de la partie affectée, avec mal-aise et fièvre, et que dans ce cas la tumeur vaccinale a moins de volume et de matière.

Les médecins de Genève, auxquels cet accident s'est offert plusieurs fois, ont négligé toute espèce de traitement, et l'événement a toujours justifié leur sécurité.

Les Anglais emploient l'eau de Goulard; ils en imbibent des compresses qu'ils appliquent sur toute la partie affectée. Ce moyen, qui est très-simple, a toujours été efficace, et est celui que nous avons adopté en France.

On rencontre cet érysipele à peine une fois sur cent vaccinations, et principalement sur les jeunes sujets, qui ont la peau fine et plus irritable que les adultes et les vieillards.

Le docteur Jenner a vu plusieurs fois, sur-

tout dans la vaccine, contractée directement par le cowpox, le bouton se convertir en ulcère rongeant, dont l'irritation portée quelquefois à un très-haut degré, donnait lieu à une inflammation et à des douleurs vives dans le bras et l'avant-bras.

Quelques autres médecins ont eu occasion d'observer cet accident.

Les incisions trop profondes pour l'inoculation, les coups d'ongles des enfans, qui grattent et détruisent leurs pustules, une fibre lâche, un tissu cellulaire humide, la vaccination par le vésicatoire, et une dispostion constitutionnelle particulière, sont les causes principales de cet ulcère.

Si les bords en deviennent mollasses, sanieux, blafards, on éprouvera un changement favorable, par l'usage d'une pomade composée d'un gros d'oxide rouge de mercure et d'une once d'axonge bien lavée.

2°. *Accidens généraux.*

Éruption scarlatine; grand nombre de petites tâches rouges sur toute l'habitude du corps, comme dans la fièvre ortiée, que Pearson

compare à une espèce de pemphigus, sans ampoule. Cet accident, qui n'est ni contagieux, ni suscespitible d'être transmis d'un individu à un autre par la vaccination, se dissipe de lui-même avant les premières quarante-huit heures de son apparition.

Éruption pustuleuse, objet de grandes discussions en Angleterre : Pearson et d'autres médecins, prétendaient qu'elle était une suite de la vaccination ; mais ils furent bientôt détrompés, des expériences ultérieures en ayant fait reconnaître la vraie cause dans l'influence du virus variolique, influence que le docteur Wodwille n'a pas voulu hasarder d'expliquer, mais qu'il n'admet pas moins, comme nous l'avons déjà vu.

Il est à remarquer que, dès l'aurore de la vacccine, tout ce qui s'offrait pendant son cours, les inoculateurs croyaient devoir le rapporter à l'affection qu'on examinait, jusqu'à ce qu'une pratique plus éclairée ait appris à distinguer les effets véritables de la vaccine, de ce qui n'était que complication ; c'est ce qui est arrivé à l'égard des deux éruptions dont je viens de parler, et de celles aussi de la petite-vérole volante, du pemphigus, ou éruption

tion vésiculaire, etc. C'est un point essentiel, dit le comité, sur lequel nos observations nous ont appris à nous tenir sur nos gardes, que d'admettre légèrement des variétés dans la marche ou les caractères de la vaccine. Nous avons acquis la certitude que c'est par l'extrême régularité de sa marche, qu'elle se caractérise spécialement, et que de-là dépend toute l'assurance qu'elle doit inspirer. Nous ne pouvons ignorer que quelques inoculateurs se sont mépris sur son existence, qu'ils ont confondu d'autres affections avec elle, et qu'ils ont cru l'observer dans des circontances où elle était loin d'exister; c'est même sur les éruptions vaccinales spontanées que nous pouvons en citer des exemples : ainsi le cit. C....., à Aubusson, le cit. Grenet, à Belloy, ayant vacciné l'un et l'autre des enfans sur lesquels les piqûres de la vaccination s'étaient effacées, ils ont pris pour la vaccine, des boutons survenus, par hazard, dans des parties du corps plus ou moins éloignées (1).

(1) Ouvrage cité, page 188.

§. VII.

Traitement.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la vaccine, s'accordent à dire que la nouvelle insertion n'exige aucun traitement particulier ; en effet, elle est constamment si bénigne, que lui assigner un régime et prescrire quelques médicamens, serait prendre une peine inutile, comme le prouve ce que j'ai avancé dans le cours de cette dissertation.

Dans son instruction du 29 pluviôse an 9, le Comité central s'exprime ainsi : « Pendant le cours de la vaccine, et s'il ne survient aucun accident étranger, il n'est nécessaire, ni de donner des médicamens au vacciné, ni de le mettre à aucun régime particulier. Il suffit alors d'éloigner de lui les causes d'indisposition ou de maladie ».

S'il se déclare, pendant le cours de la vaccine, quelque maladie, elle sera traitée sans autre considération, selon les principes constamment applicables à celles de son espèce et à la constitution du sujet.

FIN.

PROPOSITIONS.

Iere.

Le mode de traitement adapté à la petite-vérole, qui était fondé sur les échauffans, doublait au moins la masse des dangers que cette maladie entraîne naturellement.

IIe.

Qu'il serait facile, au terme de nos connaissancs, d'anéantir en France, et même en Europe, la petite-vérole.

IIIe.

Le cancer au sein n'est pas toujours opérable; dans le cas contraire, il n'y a pas certitude de guérison.

IVe.

La fièvre communément dite putride, ne consiste pas essentiellement dans la putridité des humeurs.

REECE
COLL.
1803

LONDON SCHOOL OF HYGIENE
LIBRARY
22 MAR 1965
AND TROPICAL MEDICINE